

UN CONTRAT DE 116 000\$ POUR UNE SALLE DE RÉUNION

**L'opposition fait reculer la mairesse de Longueuil**

**Longueuil, 28 mai 2020** — Lors d'une entrevue diffusée ce midi sur les ondes de TVRS la mairesse a annoncé qu'elle renoncera finalement à rénover une salle de réunion de son cabinet au coût de 116 557\$. Mardi dernier, au conseil de Ville, la mairesse défendait encore cette dépense malgré les critiques formulées par les oppositions. Les élus de l'opposition officielle se félicitent aujourd'hui d'avoir fait reculer la mairesse.

«C'est dommage, mais encore une fois, il aura fallu l'intervention de l'opposition officielle et de Robert Myles, président de l'arrondissement de Greenfield Park, pour faire entendre raison à la mairesse de Longueuil. C'est une victoire obtenue avant tout pour les citoyens de Longueuil qui sont nombreux à dénoncer l'exagération de la mairesse depuis hier sur les réseaux sociaux.» de déclarer le chef de l'opposition Xavier Léger.

Rappelons que les 5 élus de l'opposition avaient voté contre cette décision : Xavier Léger, Colette Éthier, Benoit L'Écuyer, Michel Lanctôt et Robert Myles.